ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Filière jeux de société

Question écrite n° 44179

Texte de la question

M. Stéphane Travert appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur la demande portée par la filière « Jeux de société » afin que le jeu soit reconnu comme produit culturel. La culture française est riche, de la littérature à la gastronomie, en passant par la musique, la peinture, le théâtre, le cinéma... Or le jeu de société n'est pas reconnu comme produit culturel par l'État, alors même qu'il semble bien être assimilé comme tel par beaucoup de Françaises et de Français. Car si le jeu porte des valeurs de partage et de convivialité par sa dimension ludique, il accompagne aussi les Françaises et les Français tout au long de leur vie avec des vertus éducatives et pédagogiques. En outre, le jeu est une œuvre de l'esprit et leurs autrices et auteurs mériteraient d'être reconnus avec un statut les confortant dans leur création ludique. Il lui demande quelles mesures peuvent être prises pour que cette filière obtienne une reconnaissance culturelle.

Données clés

Auteur : M. Stéphane Travert
Circonscription : Manche (3e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44179
Rubrique : Culture
Ministère interrogé : Culture
Ministère attributaire : Culture

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 15 février 2022, page 905
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)